

Réf : MAR-CSE-SSCT3

Profil des apprenants

Membres titulaires et suppléants du CSE en renouvellement de mandat

Moyens pédagogiques

Acquisition de compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Supports de formation
Exposés théoriques / cas pratiques

Satisfaction et évaluation

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation

Les + de la formation

Un programme actualisé avant chaque session (jurisprudence, décret TPT/congés maladie, transparence salariale)
Un format resserré, sans reprise des fondamentaux déjà acquis – uniquement de l'approfondissement
Des ateliers d'analyse causale construits à partir des cas apportés par les participants

Formation CSE/CSSCT – Santé, sécurité et conditions de travail : Renouvellement mandat (3 jours)

En cas de renouvellement de mandat, la durée minimale de la formation SSCT est fixée à 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel du CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise (art. L. 2315-18 du Code du travail). Cette formation actualise les connaissances des élus déjà formés et renforce leur pratique par le retour d'expérience.

mise à jour
septembre 2026

durée :
3 jours

Tarif
1 050 € /stagiaire

Objectifs pédagogiques

- Actualiser ses connaissances juridiques et jurisprudentielles en SSCT
- Tirer les enseignements du mandat précédent pour perfectionner sa pratique
- Renforcer sa méthodologie d'analyse des risques et des accidents
- Structurer un plan d'action SSCT pour le nouveau mandat

Programme de la formation

Actualité juridique et jurisprudentielle

- Évolutions législatives récentes (DUERP, RPS, transparence salariale)
- Jurisprudence marquante depuis le précédent mandat
- Point sur les évolutions réglementaires en cours

Retour d'expérience et perfectionnement

- Bilan des enquêtes et inspections menées durant le mandat précédent
- Analyse de situations réelles rencontrées par les participants
- Perfectionnement méthodologique : analyse causale, arbre des causes

Renforcer l'efficacité de l'action SSCT

- Optimiser le dialogue avec l'employeur et la médecine du travail
- Articulation CSE / CSSCT / référent harcèlement
- Plan d'action SSCT pour le nouveau mandat



Cas pratiques :

Analyse causale des cas apportés par les participants
Atelier de synthèse : plan d'action SSCT